

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Invitation to Qualify/
Invitation à se qualifier**

Comments - Commentaires

Title - Sujet "HRP-RHP" ISQ - La Solution de la prochaine génération en matière de RH et paye		
Solicitation No. - N° de l'invitation 24062-190560/B -	Amendement 4	Date 2018-11-02
Client Reference No. - N° de référence du client 24062-190560		GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG 24062-190560
File No. - N° de dossier 682xe.24062-190560	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-11-13		Time Zone Fuseau horaire Heure Normale de l'est (HNE)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pelchat, Marco		Buyer Id - Id de l'acheteur 682xe
Telephone No. - N° de téléphone (819) 665-7128 ()		FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Secrétariat Conseil du Trésor du Canada 90 Elgin Ottawa, ON K1A0R3		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée Voir aux présentes	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Canada



NOTE À L'INTENTION DES FOURNISSEURS INTÉRESSÉS

Le présent document ne constitue pas une demande de soumissions. Cette modification N° 003 à la demande de soumissions sert à présenter aux fournisseurs intéressés les questions et réponses reçues depuis la publication du document pour les questions et réponses initiales. Veuillez-vous reporter au tableau du journal de suivi ci-dessous pour connaître l'état des questions et réponses et leur emplacement.

RAPPEL IMPORTANT POUR L'INDUSTRIE : Afin de faciliter les recherches de l'industrie, le titre de tous les affichages à venir concernant la stabilisation de Phénix et la solution de prochaine génération comprendra les acronymes « HRP-RHP ». Veuillez prendre note que les fournisseurs peuvent s'inscrire aux flux RSS et ATOM ainsi qu'aux avis par courriel afin d'obtenir des notifications concernant le sujet « HRP-RHP ».

INFORMATION IMPORTANTE : Comme mentionné dans le document ISQ, les Répondants peuvent demander l'opportunité de faire une présentation d'une durée de 60 minutes. Les présentations devront avoir lieu le **jeudi 15 novembre**. Les Répondants seront informés de la cédule **mercredi 14 novembre**.

TABLEAU DU JOURNAL DE SUIVI POUR LES QUESTIONS ET RÉPONSES FOURNIES A JOUR.

QUESTIONS ET RÉPONSES	EMPLACEMENT DES QUESTIONS ET RÉPONSES
Questions et réponses N° 1 à 12	Amendement 001
Questions et réponses No 13 à 42	Amendement 002
Questions et réponses de la Journée de l'Industrie	Amendement 003

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION #43: Le critère obligatoire 7.5 exige que les références des clients soient à des fins d'intégration avec un système financier SAP seulement. Aux fins d'une concurrence ouverte et équitable, le GC envisagera-t-il de modifier l'exigence pour inclure l'intégration avec d'autres systèmes financiers (p. ex. ceux actuellement utilisés par le GC comme Oracle, FreeBalance, le SFMC et G/X)?

RÉPONSE #43: Le critère obligatoire 7.5 est fondé sur une exigence d'intégration à la norme architecturale du GC pour les systèmes financiers, soit le SAP. Par conséquent, le GC n'envisagera pas de modifier l'exigence.

QUESTION #44: Si le GC accepte le point 1a ci-dessus, le soumissionnaire obtiendra-t-il tous les « points » pour cette évaluation et les évaluations subséquentes en plus de ne pas recevoir une note ou une pénalité négative?

RÉPONSE #44: Le critère obligatoire 7 est évalué en tant que modèle réussite ou d'échec. Par conséquent, si le soumissionnaire satisfait aux critères obligatoires, aucune note négative ou pénalité sera attribuée.

QUESTION #45: Le critère obligatoire 9.2 exige que les références des clients soient fournies pour des organisations de diverses tailles. Le GC acceptera-t-il des références partielles pour le critère 9.2? Par exemple, si de multiples références peuvent être fournies pour une petite organisation et une référence pour une grande organisation, et que toutes les références proviennent en fait du gouvernement, est-ce suffisant pour obtenir la note « Réussite »?

RÉPONSE #45: Le GC n'acceptera pas de références partielles pour le critère obligatoire 9.2. La référence fournie peut ne pas être une référence gouvernementale.

QUESTION #46: Si le GC accepte le point 2a ci-dessus, le soumissionnaire obtiendra-t-il tous les « points » pour cette évaluation et les évaluations subséquentes en plus de ne pas recevoir une note ou une pénalité négative?

RÉPONSE #46: Le critère obligatoire 9 est évalué en tant que modèle réussite ou d'échec. Par conséquent, si le soumissionnaire satisfait aux critères obligatoires, aucune note négative ou pénalité sera attribuée.

QUESTION #47: Le critère obligatoire 10 exige que le soumissionnaire fournisse des attestations de l'industrie ou des preuves de réunion dans un délai d'un an au moment de la soumission. Veuillez confirmer que cette exigence pour les services infonuagiques peut être satisfaite par la fourniture de la certification du sous-traitant de l'infrastructure infonuagique du soumissionnaire, puisque certains titulaires de la propriété intellectuelle pour la plateforme de base de GCH ne sont pas « propriétaires » de l'infrastructure infonuagique. Par exemple, le soumissionnaire peut présenter un certificat de tierce partie, comme SOC 2, du sous-traitant de l'infrastructure infonuagique en réponse à cette exigence

RÉPONSE #47: Un soumissionnaire peut présenter un certificat de tierce partie pour satisfaire aux exigences; toutefois, il peut le faire seulement s'il a l'intention d'utiliser la tierce partie dans le cadre de la solution proposée.

QUESTION #48: Si le GC accepte le point 3a ci-dessus, le soumissionnaire obtiendra-t-il tous les « points » pour cette évaluation et les évaluations subséquentes en plus de ne pas recevoir une note ou une pénalité négative?

RÉPONSE #48: Le critère obligatoire 10 est évalué en tant que modèle réussite ou d'échec. Par conséquent, si le soumissionnaire satisfait aux critères obligatoires, aucune note négative ou pénalité sera attribuée.

QUESTION #49: En ce qui concerne le document intitulé « Exigences juridiques et stratégiques essentielles propres au GC », serait-il possible de différencier les exigences en matière de responsabilité individuelle entre les fournisseurs et le gouvernement pour les politiques représentées dans cette liste? Bon nombre des politiques énumérées dans ce document énoncent les exigences en matière de conformité du gouvernement. Veuillez indiquer celles qui s'appliquent aux fournisseurs qui répondent à l'ISQ.

RÉPONSE #49: Le document « Exigences juridiques et stratégiques essentielles propres au GC » a été fourni aux fournisseurs aux fins d'ouverture et de transparence. Les fournisseurs sont tenus de respecter les exigences énoncées dans l'ISQ qui peuvent provenir ou non des politiques, des règlements ou des normes du GC.

QUESTION #50

Étant donné qu'il y a peu d'espace alloué dans le formulaire pour inscrire certaines des réponses, le gouvernement acceptera-t-il que nous utilisions l'espace alloué dans la page formatée pour résumer notre réponse, et ensuite ajouter un lien vers un document PDF pour fournir des renseignements supplémentaires pertinents à la réponse? Le gouvernement ne tiendra-t-il compte de la réponse narrative qu'à des fins d'évaluation ou inclura-t-il le document PDF dans l'évaluation de la réponse ?

RÉPONSES #50 : Le Gouvernement du Canada acceptera des document PDF en annexe de la soumission pour donner des renseignements supplémentaires.

QUESTION #51 : Section – Renseignements généraux

Veuillez indiquer les mesures de protection de la confidentialité que l'État accordera aux propositions des fournisseurs.

RÉPONSE #51 :

Les soumissions vont demeurer confidentielles et protégés par l'État. Les soumissions reçues à la date et à l'heure de clôture stipulées ou avant deviendront la propriété du Canada et ne seront pas retournées à leur expéditeur. Toutes les soumissions seront traitées comme des documents confidentiels, sous réserve des dispositions de la [Loi sur l'accès à l'information](#) (L.R., 1985, ch. A-1) et de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) (L.R., 1985, ch. P-21).

L'État comprend et est conscient que les soumissions peuvent contenir de la Propriété Intellectuel. Veuillez consulter la Section 13, Article 20 de la Loi de l'accès à l'information où il est stipulé tous les circonstances où la Lois de l'accès à l'information ne s'applique pas dans certaines circonstances, incluant les soumissions des fournisseurs.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS